



L'African Child Policy Forum (ACPF) a élaboré l'*Indice de bienveillance envers les enfants (IBE)*, un cadre statistique solide pour évaluer et classer la performance des gouvernements africains en matière de respect de leurs obligations envers les enfants. L'IBE est un cadre basé sur les droits fondé sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE). Les trois piliers sur lesquels reposent les principales dimensions de l'IBE sont les « 3Ps » [d'après l'acronyme anglais] : Protection, Satisfaction et Participation. L'IBE a été créé en 2008 et révisé récemment afin d'affiner et d'améliorer sa méthodologie.

L'IBE 2018 est basé sur le cadre révisé, il est composé de 25 indicateurs quantitatifs et couvre 52 pays africains dont la Côte d'Ivoire.

Où se situe la Côte d'Ivoire dans le classement 2018 de l'Indice de bienveillance envers les enfants (IBE) ?

- La performance de la Côte d'Ivoire est relativement bonne, il se classe à la 28^{ième} place dans l'indice et se situe dans la catégorie des pays « assez bienveillants ».

Pourquoi la performance de la Côte d'Ivoire est-elle classée dans la catégorie « assez bienveillants » ?

Un certain nombre de facteurs y ont contribué :

- En ce qui concerne les lois et les politiques :
 - La Côte d'Ivoire a adopté la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine de l'enfant, les Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, les Conventions n°138 et n° 182 de l'OIT concernant respectivement l'âge minimum d'admission à l'emploi et les pires formes du travail des enfants, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et la Convention de la Haye sur l'adoption internationale. Le pays a mis en place des lois nationales sur la traite des enfants, l'exploitation sexuelle des enfants et les pratiques traditionnelles néfastes.
 - L'âge minimum d'admission à l'emploi est conforme aux normes internationales.

PROTECTION

Indice de la bienveillance envers les enfants 2018 : score et classement des pays africains

Pays	Score	Classement	Catégorie
Maurice	0.8424	1	Les plus bienveillants
Algérie	0.7846	2	
Tunisie	0.7823	3	
Afrique du Sud	0.7794	4	
Cabo Verde	0.7440	5	
Égypte	0.7416	6	
Namibie	0.7301	7	
Seychelles	0.7156	8	
Swaziland	0.7057	9	
Maroc	0.6995	10	
Lesotho	0.6774	11	
Gabon	0.6311	12	Bienveillants
Botswana	0.6176	13	
Ghana	0.5911	14	
Sénégal	0.5648	15	
Kenya	0.5539	16	
Togo	0.5532	17	
Angola	0.5508	18	
Burundi	0.5453	19	
Rwanda	0.5383	20	
Malawi	0.5300	21	
Djibouti	0.5261	22	
Bénin	0.5127	23	
Burkina Faso	0.5099	24	
Congo (Brazzaville)	0.5070	25	
Madagascar	0.5022	26	
Soudan	0.4930	27	
Côte d'Ivoire	0.4821	28	
Nigeria	0.4729	29	
Gambie	0.4701	30	Moins bienveillants
São Tomé-et-Principe	0.4683	31	
Zimbabwe	0.4659	32	
Rép. Unie de Tanzanie	0.4542	33	
Guinée équatoriale	0.4541	34	
Mali	0.4500	35	
Mozambique	0.4399	36	
Comores	0.4382	37	
Sierra Leone	0.4313	38	
Mauritanie	0.4263	39	
Ouganda	0.4245	40	Les moins bienveillants
Niger	0.4175	41	
Guinée-Bissau	0.4072	42	
Éthiopie	0.4037	43	
Érythrée	0.3726	44	
Guinée	0.3707	45	
République dém. du Congo	0.3658	46	
Liberia	0.3619	47	
Zambie	0.3515	48	
Cameroon	0.3420	49	
Tchad	0.3142	50	
République centrafricaine	0.3136	51	
Soudan du Sud	0.1429	52	

Élaboré par ACPF, 2018



- Environ 65 % des enfants de moins de 5 ans sont enregistrés auprès des autorités civiles, soit une meilleure couverture que dans plusieurs pays africains.
- La Côte d'Ivoire a consacré 4,8 % de son PIB à l'éducation – mieux que de nombreux pays africains. La dépense médiane actuelle en Afrique est de 4,3 % du PIB.
- Le taux d'accouchements qui ont eu lieu en présence de personnel qualifié est d'environ 74 % en Côte d'Ivoire, ce qui est supérieur au taux de nombreux pays et équivaut au taux médian pour l'Afrique.
- Bien que la pauvreté reste élevée en Côte d'Ivoire, la situation y est meilleure que dans de nombreux autres pays. Actuellement, environ 28 % de la population ivoirienne vit avec moins de 1,90 dollars américains par jour, soit 9 points de pourcentage de moins que la moyenne continentale.

Néanmoins, la Côte d'Ivoire doit apporter une attention particulière à plusieurs domaines :

- Concernant les instruments juridiques :
 - Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la procédure de présentation de communications.
 - Relever l'âge minimum de la responsabilité pénale de 10 ans actuellement à 12 ans, comme cela est recommandé.
 - Interdire les châtiments corporels à la maison, à l'école, ainsi que dans les lieux de prise en charge alternative et les gardes de jour.
- Les investissements dans des secteurs qui bénéficient aux enfants, tels que la santé et la protection sociale, sont insuffisants.
- La mortalité des enfants de moins de cinq ans est passée de 119 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2009 à 92 décès en 2016. Mais, elle est encore beaucoup plus élevée que la moyenne continentale.
- La Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique où le taux de scolarisation en maternelle (pré-primaire) est le plus faible. Seuls 7,6 % des garçons et 7,7 % des filles étaient inscrits dans l'enseignement pré-primaire.
- En primaire, les salles de classe sont quelque peu surpeuplées en Côte d'Ivoire. Le nombre moyen d'élèves par enseignant est de 43, ce qui est supérieur au niveau maximum recommandé de 40 pour 1.
- Seules 3 personnes sur 10 ont accès à des installations sanitaires améliorées ou gérées de manière sûre en Côte d'Ivoire, un taux qui est inférieur à celui de nombreux pays africains.

Pour plus de détails, voir : ACPF (2018). Le Rapport africain sur le bien-être de l'enfant 2018 :
 Bienveillance envers les enfants : Progrès des gouvernements africains.
 Addis-Abeba : African Child Policy Forum (ACPF)

<http://www.africanchild.report/>